

## LIVRE

# André Comte-Sponville : « Le droit de mourir volontairement fait partie des droits de l'homme »

✍ WILLIAM BOURTON



Pour le philosophe André Comte-Sponville, loin d'être lugubre, la possibilité légale du suicide fait de chaque moment de la vie un choix positif de liberté.

## Entretien

Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide, écrivait Camus dans *Le mythe de Sisyphe*. Avec d'autres thèmes graves, **André Comte-Sponville** l'aborde dans son dernier essai, *La clé des champs* : un recueil de courtes méditations au plus près de la vie réelle, de ses échecs, de sa fragilité, rédigé sur un ton résolu « consolateur » et inspirant.

**Depuis de nombreuses années, vous militez pour la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté en France. Le titre de votre livre renvoie d'ailleurs à Montaigne qui dans ses Essais affirme que « le plus beau cadeau que nature nous ait fait, c'est de nous avoir laissé la clé des champs » – c'est-à-dire le droit de s'en aller... En dernière analyse, c'est une question de liberté ?**

Oui. Toute la vie est une question de liberté et quand on aime la vie et la liberté, on souhaite que la vie puisse rester libre jusqu'au bout. Et donc, on a le droit de s'en aller. Le droit de mourir, y compris volontairement, fait partie des « cadeaux de la nature », comme dit Montaigne, fait partie de ce que j'appelle pour ma part les « droits de l'homme ». Non pas du tout que je souhaite me suicider : si je peux mourir naturellement, ça me va très bien. Je ne veux pas du tout faire l'apologie de la mort volontaire ; c'est simplement l'une des possibilités. Il est non seulement important de pouvoir mettre fin à ses jours si on souffre d'une maladie incurable, ou si on est atrocement handicapé, mais rétrospectivement la possibilité du suicide fait de chaque moment de ma vie un choix de liberté. Parce qu'au fond, je n'ai pas choisi de naître et donc, en ce sens, je n'ai pas choisi de vivre. Oui, mais je choisis chaque jour de continuer à vivre puisque je pourrais mettre fin à mes jours... Et ce qui m'importe, ce

n'est pas tellement la mort, c'est transformer toute la vie en choix de liberté. Mais pour que ma vie soit un choix libre, encore faut-il que je puisse, si je le souhaite, y mettre fin.

**Le suicide n'est pas un délit (si vous ratez votre tentative, vous ne serez pas poursuivi) mais l'assistance à ce non-délit qu'est le suicide en est un...**

Effectivement. Et pas forcément sans raison : si vous aidez à mourir un gamin de 16 ans qui veut mettre fin à ses jours parce qu'il a un chagrin d'amour, vous êtes absolument coupable de quelque chose de grave. Par contre, dans certains cas de souffrance extrême, on peut avoir de bonnes raisons de vouloir mettre fin à ses jours. Alors, parfois, on me répond : « Si tu veux mettre fin à tes jours, tu n'as pas besoin de l'aide de ton médecin »... Oui, quand je suis en bonne santé. Mais quand je suis en bonne santé, pourquoi voulez-vous que je mette fin à mes jours ? C'est absurde. En plus encore : mettre fin à ses jours, comment ? Je n'ai pas de revolver chez moi, on ne vend pas de poisons dans des pharmacies en vente libre... Faut-il alors faire comme Gilles Deleuze, qui souffrait atrocement d'une insuffisance respiratoire très grave et qui, voulant en finir, à 70 ans, s'est jeté par la fenêtre du cinquième étage de l'immeuble où il habitait ? Sincèrement, qui a envie de mourir comme ça ? Par ailleurs, si je me retrouve grabataire, hémiplégique, que sais-je ?, dans un hôpital ou dans un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, NDRL) : essayez de vous y suicider... En pratique, c'est impossible. Et donc, je trouve scandaleux que les médecins ne puissent pas m'y aider quand je le demande pour de très bonnes raisons. Je souhaite dès lors que la France prenne modèle sur la Belgique, mais aussi sur la Suisse, sur l'Espagne et d'autres pays en Europe qui ont légalisé l'euthanasie et/ou le suicide assisté.

**Ce n'est pas tout à fait la même chose...**

Non, et je suis pour la légalisation des deux. La différence, c'est que dans le cas du **suicide assisté, c'est le patient lui-même qui avale le comprimé létal ou qui appuie sur la pompe de la perfusion dans laquelle se trouve le produit létal**, alors que dans l'euthanasie, c'est le médecin qui « pousse la seringue », si j'ose dire. Cela fait 30 ans que je débats avec des médecins sur cette question et beaucoup m'ont dit : « Je n'ai pas fait médecine pour tuer les gens. » Je le comprends : tuer quelqu'un, même pour de bonnes raisons, même à sa demande, c'est un acte moralement et psychologiquement très lourd, et donc il n'y a pas lieu de l'imposer à un médecin quand le suicide assisté est possible. Mais il y a des cas où on ne peut pas mettre fin soi-même à ses jours, raison pour laquelle je souhaite qu'on légalise l'euthanasie et le suicide assisté. Sans en faire l'essentiel d'ailleurs. Je suis parfois un peu gêné de voir tel ou tel militant faire du droit de mourir « la liberté suprême »... Pas du tout. La liberté suprême, c'est la liberté de vivre. C'est bien plus compliqué d'assurer à chacun le droit de vivre que d'assurer le droit de mourir. Ce n'est donc pas « la liberté suprême », c'est « la liberté ultime ». Mais il faut aussi y parvenir.

**A cela, Kant objectait que cautionner le suicide, c'est ne pas respecter la nature humaine, c'est transformer l'homme en chose, ou en animal, dont on peut user à sa guise ; et ayant lui-même renoncé à son humanité, l'homme ne peut s'attendre à ce que les autres respectent l'humanité en lui...**

Je crois qu'il a tort et que d'ailleurs toutes les traditions spirituelles non religieuses lui donnent tort. Tous les Grecs pensaient qu'on avait le droit de se suicider. Tous les Romains aussi. Je crois que la mort volontaire est au contraire en pleine harmonie avec la dignité d'être libre qui est la nôtre. Je dirais même, à l'inverse, que si je n'ai pas le droit de mourir, si je ne suis pas libre, que reste-t-il de ma dignité ? Ça veut dire que ce n'est plus moi qui suis maître de ma vie : c'est Dieu, ou l'Etat. Et dans les deux cas, ça me paraît une forme d'aliénation. C'est une tristesse pour moi, qui sans être kantien admire Kant, de voir qu'il n'aimait pas la liberté jusqu'au bout, puisqu'il la soumet à une forme d'hétéronomie (absence d'autonomie, NDRL).

**Que vous dissertiez sur le suicide, la souffrance, le deuil, etc., vous ancrez toujours votre réflexion et vos choix dans « la vie réelle », ici et maintenant : vous refusez de considérer l'espérance d'une « autre vie », d'un « au-delà »...**

Je ne crois, en effet, en aucune autre vie, en aucun autre monde. Et donc, effectivement, c'est « ici et maintenant » ; éventuellement plus tard, tout à l'heure, demain, mais dans ce monde-ci, dans cette vie-ci. Pascal, dont nous célébrons le quatrième centenaire ces jours-ci, écrit dans les Pensées : « Il n'est de bonheur dans cette vie que dans l'espérance d'une autre »... C'est ça la religion. C'est attendre le bonheur pour après la mort. J'ai envie de dire à Pascal, que j'admire par ailleurs infiniment, lui aussi : « Blaise, je préfère être heureux avant la mort. » C'est ça la vraie question ! En tant qu'athée, je suis un penseur de l'immanence, comme on dit. La sagesse, quand elle est libérée de toute espérance religieuse, nous amène à vivre un « gai désespoir ». Pour inverser une formule fameuse : « la situation est désespérée mais pas grave ». Elle est désespérée car on va tous mourir, mais ce n'est pas si grave parce que dès lors qu'on va tous mourir, prenons la vie telle qu'elle est, telle qu'elle vient et essayons de vivre le mieux possible.